

### AVIS DE RECRUTEMENT

L'école Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral, lance un concours pour le recrutement dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre des postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Maître-assistant classe « B »	Sur titre	-Parmi les candidats titulaires du doctorat d'état ou du diplôme de docteur en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent ;  - Parmi les candidats titulaires du diplôme de magister ou d'un diplôme reconnu équivalent.	-Physique : Mécanique des fluides  - Mathématique  -Traduction Français - Anglais	05		

**Les Dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :**

- Une demande manuscrite.
- Deux (2) photos d'identité.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité.
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme, ou du niveau scolaire et/ou de formation.
- Fiche de renseignement pour la participation au concours sur titre (site de la fonction publique).
- Autorisation de participation avec promesse de démission pour les candidats et les fonctionnaires dans les administrations de la fonction publique.
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Un cv détaillé .

**Outre les pièces ci-dessus, les dossiers des candidats aux concours sur titre doivent comporter, notamment :**

- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dument visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une copie certifiée conforme à l'originale du relevé de note du cursus de formations.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure du diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisées par le candidats dans la spécialité, le cas échéant.
- **Les candidats définitivement admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes:**
- Un extrait de naissance ou une fiche familiale.
- Deux certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie).

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à :

**Madame la Directrice de l'école Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral,  
BP19 Campus Universitaire, Bois des car, Dely Ibrahim – 16047 Alger**

N/B : Dernier délai pour la réception des dossiers de candidature est fixé à 15 jours après le premier jour de l'apparition du présent placard.